

La Grande Injustice...

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 1er décembre 1934

C'est là le tort qui s'est abattu, hier, sur tous les Égyptiens ensemble, lorsque fut promulgué le décret royal abolissant le régime odieux. Il n'est pas douteux que Sidqi Pacha et ses partisans aient ouvert sur leur nation une vaste porte du mal, répandu sur elle toutes les nuances de l'oppression, et l'aient éprouvée par toutes les formes variées de l'affliction ; mais le plus grand de ces torts, le plus lourd, le plus étendu et le plus englobant de ces torts, ce fut ce tort même du Régime — le péché que les pécheurs commirent non pas contre un seul individu, ni contre une seule communauté, ni contre une seule classe, mais contre le peuple égyptien tout entier, contre la patrie égyptienne tout entière, et contre toutes les générations d'Égypte, présentes et à venir.

Oui — Sidqi Pacha et ses partisans n'ont pas péché, en transgressant par le Régime, contre un seul individu, une seule communauté ou une seule génération ; ils ont péché contre l'Égypte éternelle. Il n'est donc pas étrange que nous qualifiions le tort du Régime de Grande Injustice. Le renvoi d'un fonctionnaire parmi les fonctionnaires, ou le renvoi d'un omdeh parmi les omdehs, ou l'imposition d'une amende à tel ou tel homme, ou l'arbitraire dans la perception des impôts, ou le déversement du tourment sur les gens paisibles, tranquilles, innocents, ou la mise sous contrainte de la liberté des chefs et des dirigeants comme de ceux qui ne le sont pas, ou l'interdiction des réunions par la cruauté et la violence, ou l'effusion du sang par la lance et la balle — tout cela est injustice, et tout cela est une injustice hideuse et laide, et tout cela est péché que les consciences vivantes refusent, et que la justice de Dieu et la justice des hommes abhorrent ; mais tout cela, malgré tout, est chose plus légère que le plus grand tort, celui qui touche une nation entière dans son présent et son avenir, et chose plus aisée que le plus grand péché, celui qui touche une patrie entière, dans son droit, son espoir et son idéal le plus élevé.

Sidqi Pacha et ses partisans peuvent bien regarder leur vie : ils n'y verront rien que le mal, car ce plus grand tort qu'ils ont entériné, ce plus grand péché qu'ils ont perpétré, cette plus grande agression dont ils ne se sont pas gardés, tout cela a effacé leurs bonnes actions, s'ils en avaient accompli quelques-unes, et a réduit toute leur œuvre à un mal sombre et odieux, dont ils n'ont aucun espoir de se délivrer, quoi qu'ils avancent ou

retiennent, quoi qu'ils disent ou fassent. Le péché s'est abattu sur eux et ne s'effacera jamais ; le péché les a enveloppés, et ils n'y trouveront ni issue ni salut.

Malheur à ces hommes de la part de leur âme, s'ils ont une âme ; malheur à eux de la part de leur conscience, s'ils ont une conscience ; malheur à eux du jugement que porte sur eux leur nation ; malheur à eux de la sentence que leur nation prononce contre eux — s'ils accordent quelque poids à l'opinion de la nation, ou reconnaissent quelque autorité au jugement de la nation. Mais ils n'estiment rien qu'eux-mêmes, ne connaissent rien que leurs propres intérêts, et ne ressentent rien que ces plaisirs vils et ces besoins méprisables, ces fins immédiates pour lesquelles ils sacrifient le droit et le bien, la justice, l'équité et l'égalité.

Ils se sont portés vers leur grande injustice sans songer qu'ils en frappaient par là un peuple qu'ils n'auraient jamais dû léser, et l'infligeaient à une nation qui n'aurait dû recevoir d'eux que dévouement et fidélité, que sincérité et loyauté, que service véritable, quel qu'en fût, pour ceux qui le rendaient, le coût en effort, en peine, et en sacrifice de vies et de biens. Ils n'ont songé à rien de tout cela ; ils n'ont songé qu'à des appétits qu'il fallait satisfaire, des besoins qu'il fallait combler, des fins qu'il fallait atteindre — car ce sont des hommes qui renient le bienfait de la patrie envers eux, qui répudient le droit de la nation sur eux, et qui sont, par-delà cela, des rebelles à l'ordre constitutionnel, des violateurs des choses sacrées de la loi, et qui sont, au-dessus encore de tout cela, des hommes qui méprisent la justice et le droit, qui raillent la vertu et la morale, et qui se ruent vers les choses les plus basses vers lesquelles les hommes puissent se ruer. Comment donc voudriez-vous que tout ce mal fût lavé de ceux qui l'ont commis ? Comment voudriez-vous que tout ce fardeau fût ôté à ceux qui l'ont chargé ? Comment voudriez-vous que la pureté d'intention revînt à des hommes chez qui l'intention ne saurait jamais être pure, ou que la propreté de la conscience revînt à des hommes dont la conscience ne saurait jamais être propre, ou que la pureté du cœur revînt à des hommes dont le cœur ne saurait jamais être purifié ?

Le tort fait à un seul individu empoisonne au coupable toute sa vie — que dire, alors, de ceux qui lèsent un peuple entier ? Fouler aux pieds la liberté d'un seul individu expose son auteur au plus sévère châtement — que dire, alors, de ceux qui foulent aux pieds la liberté d'une nation entière ? Transgresser la loi à l'égard d'un seul individu est un péché que la loi punit, que la morale désavoue, que la justice repousse — que dire,

alors, de ceux qui transgressent la loi, et violent ses choses sacrées, à l'égard de toutes les générations ensemble ?

Oui — ces hommes ont commis l'injustice, et l'ont commise sans mesure ; ils se sont chargés eux-mêmes de lourds fardeaux, et ont teint leurs mains d'un sang pur, et ont envoyé devant eux des âmes pures qui les appelleront à rendre compte, devant Dieu, de ce qui fut anéanti, et de la séparation qu'ils ont creusée entre elles et les faibles — fils et filles, époux et épouses, mères, proches et amis.

Ils ont répandu la corruption, et s'y sont livrés sans mesure — comment en eût-il été autrement, alors qu'ils s'étaient engagés, par un pacte fait à eux-mêmes, à ramener cette patrie qui se relevait vers l'abaissement après la gloire, vers l'humiliation après la fierté, vers la soumission et la reddition après la liberté, la dignité et l'indépendance ? Mais malgré tout l'effort qu'ils y ont mis, tout le péché qu'ils ont commis, tout ce qu'ils se sont permis d'infâme, toute sainteté qu'ils ont violée, ils n'ont pas prospéré, et n'ont pas réussi. Voici que leur intrigue s'est retournée contre eux ; voici que leur régime a été aboli hier, tout comme il fut institué il y a un peu plus de quatre ans ; voici que leur constitution est devenue simple papier — qu'ils pourraient, comme dit le peuple, tremper et boire l'eau qui en sortirait. Voici que leur orgueil s'est mué en petitesse, en abaissement et en humiliation ; et voici que tous ces péchés se dressent maintenant devant les gens, qui y cherchent une leçon, y trouvent un avertissement, et en font une mise en garde pour quiconque serait tenté, en son for intérieur, de pécher, d'opprimer, de tyranniser ou de transgresser comme le firent ces hommes.

Oui — le Ministère actuel a réussi, hier, à lever la Grande Injustice, et le peuple égyptien a pu regarder ceux qui l'avaient lésé avec mépris, tenant leur injustice en dérision, comptant leurs méfaits, résolu à ne plus jamais leur permettre, ni à leurs semblables, de retourner au péché. Ainsi ce Ministère actuel peut-il inscrire à son crédit, et à celui de la nation, ce triomphe qui satisfait le droit et apaise la conscience ; et ce Ministère actuel, ayant levé cette Grande Injustice, peut désormais poursuivre, avec sagesse, ce qu'il a entrepris : la levée des injustices particulières qui pèsent encore sur les individus et les communautés.